LUNDI 11 AVRIL 2022 | N° 23416 | 2,50 € | www.humanite.fr

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

l'Humanité

PAS elle

Avec 23 % des voix, Marine Le Pen accède au second tour.
Elle affrontera Emmanuel Macron, qui totalise 28 %.
La menace de voir la candidate d'extrême droite arriver
au pouvoir n'a jamais été aussi grande.

NUMÉRO SPÉCIAL

BELGIQUE 2,60 € - LUXEMBOURG 2,60 € - DOMS 2,80 € - MAROC 31 MAD

M 00110 - 411 - F: 2,50 €

Annonces légales et judiciaires en page 21.

Sous les pavés numériques, l'exploitation

TÉLÉVISION France 5 diffuse une série documentaire en quatre épisodes qui montre comment les géants du Net profitent de millions de petites mains à bas coût.

Invisibles : les travailleurs du clic,
France 5, 21 heures

À Madagascar, une opératrice gagne 200 euros par mois pour 48 heures de travail par semaine. À Lyon, un livreur touche 400 euros brut par semaine en travaillant 60 heures. Les géants du numérique permettent l'exploitation sans frontière. Le documentaire d'Henri Poulain le rappelle habilement et factuellement. Uber Eat, Google ou Facebook disposent d'une main-d'œuvre sur toute la planète pour effectuer un travail payé à la tâche : une livraison, une modération, une réponse à un client… Les revenus dépendent du nombre de tâches réalisées et sont donc aléatoires d'un mois sur l'autre.

Sur son vélo, Bilel prend tous les risques pour faire un maximum de courses. L'autoentrepreneur doit payer ses outils de travail : téléphone et abonnement, vélo et réparations, sac à dos floqué au nom de la marque. Le sociologue Antonio Casilli rappelle que cette gestion du travail n'est qu'une forme renouvelée de pratiques archaïques, interdites depuis le XIXe siècle. L'autoentrepreneur est le nouveau travailleur à la pièce.

LE TRAVAIL À LA CHAÎNE DES TEMPS MODERNES

D'apparence, ces entreprises prônent le progrès technologique et des formes de travail novatrices. À Madagascar, un sous-traitant de Disneyland Paris s'installe pour promouvoir le travail des femmes et leur émancipation. Les ouvrières du clic recrutées, payées 0,27 euro la tâche, gèrent les messages et réclamations des clients jusqu'à 14 heures par jour… Ce travail à la chaîne des temps modernes est également subi en France. Nathalie, microtravailleuse pour Google depuis trois ans, avoue devenir *« un peu robotisée »*. Elle n'a pas de planning, le travail peut apparaître à n'importe quel moment. Elle n'a pas de contrat de travail non plus et ne connaît aucun collègue. Elle peut arrêter et être remerciée sans préavis et sans ouverture de droits.

Sur son vélo, Bilel prend tous les risques pour faire un maximum de courses.
STORY CIRCUS/FTV

Uber Eat, Google ou Facebook disposent d'une main-d'œuvre payée à la tâche sur toute la planète.

Il lui est interdit de décrire son travail, comme pour la plupart des intervenants du documentaire qui témoignent dans l'anonymat. Les modérateurs des réseaux sociaux ne peuvent parler des images violentes qu'ils doivent trier chaque jour. Une souffrance au travail qui attaque petit à petit leur santé mentale et physique. Édouard, analyste chez un sous-traitant d'Apple, lance l'alerte contre l'écoute généralisée des conversations : *« Ça me fait peur, parce que ça me fait penser à* 1984, *c'est déjà un fait, on est dedans. »*

UN TURNOVER POUR LIMITER LE RAPPORT DE FORCES

Les géants du numérique sont peu inquiétés, les dizaines de millions de travailleurs du clic dans le monde œuvrent pour des sous-traitants. Ces prestataires favorisent à dessein le turnover pour limiter le rapport de forces à long terme. Le réalisateur démonte l'esprit de la start-up américaine avec sa salle de jeux et sa communauté interconnectée. Il a aussi le souci de montrer que des solutions se construisent : des syndicats se créent, des modèles alternatifs de gouvernance émergent. Le documentaire souligne enfin que les algorithmes et les processus automatisés, que nous trouvons parfois si magiques et pratiques, sont en réalité le travail de millions d'êtres humains, d'invisibles exploités et surveillés. ■

SOHIR BELABBAS

Annonces légales

***L'Humanité* est officiellement habilité pour l'année 2022, pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements : 92, 93, 94**
Arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. **Le tarif d'un caractère est de 0,237 euros H.T.**

AVIS D'ENQUETE

Département du Val-de-Marne

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL 12 GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

PROJET DE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME PORTANT SUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU PROJET DE LA ZAC GAGARINE-TRUILLOT

Par arrêté n°A2022_715 en date du 30 mars 2022, le Président de l'établissement public territorial a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ivry-sur-Seine portant sur l'intérêt général du projet de la ZAC Gagarine-Truillot.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles préalablement paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la Mairie d'Ivry-sur-Seine (esplanade Georges-Marrane - 94200 Ivry-sur-Seine) pendant 30 jours consécutifs, du lundi 2 mai 2022 au mardi 31 mai inclus, aux jours et horaires ordinaires d'ouverture au public, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses éventuelles observations sur le registre d'enquête, ou les adresser en Mairie, par écrit, au Commissaire Enquêteur qui les annexera au registre.
M. le Président du Tribunal Administratif de Melun, par décision n° 22000035/77 en date du 23 mars 2022, a désigné Monsieur Guillamo en qualité de commissaire enquêteur.
Le commissaire enquêteur siègera à la mairie (esplanade Georges-Marrane, 94200 Ivry-sur-Seine) pour y recevoir toutes les personnes intéressées les :
- lundi 2 mai de 14 heures à 17 heures
- samedi 7 mai de 9 heures à 12 heures
- mercredi 25 mai de 9 heures à 12 heures
- mardi 31 mai de 14 heures à 17 heures

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Ivry-sur-Seine (Centre Administratif et Technique, 37 rue Saint-Just, service Urbanisme Réglementaire, 2e étage) aux heures et jours habituels d'ouverture.
Le Président de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 3 avril 2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

M3I

Objet social : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises
Siège social : 12, place Carnot, 93110 Rosny-sous-Bois
Capital : 1 000 euros
Président : M. Olivieri Marc, demeurant 8, allée Jacques-Daguerre, 94300 Vincennes
Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : les cessions d'actions à des tiers non associés sont soumises à l'agrément préalable d'une décision collective des associés dans les conditions prévues à l'article 25 des statuts, soit par les associés représentant au moins 60 % des actions composant le capital social
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Bobigny

Aux termes d'un ASSP en date du 3 avril 2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

HOLDING A2F

Objet social : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises.
Siège social : 74, rue de l'Egalité, 92130 Issy-Les-Moulineaux
Capital : 500 euros
Présidente : Mme Koffi Alexandra, demeurant 74, rue de l'Egalité, 92130 Issy-les-Moulineaux
Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : les cessions d'actions à des tiers non associés sont soumises à l'agrément préalable d'une décision collective des associés dans les conditions prévues à l'article 25 des statuts, soit par les associés représentant au moins 60 % des actions composant le capital social
Présidente : Mme Koffi Alexandra, demeurant 74, rue de l'Egalité, 92130 Issy-les-Moulineaux
Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Clause d'agrément : les cessions d'actions à des tiers non associés sont soumises à l'agrément préalable d'une décision collective des associés dans les conditions prévues à l'article 25 des statuts, soit par les associés représentant au moins 60 % des actions composant le capital social
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Nanterre

DIVERS SOCIÉTÉS

AGORA BUSINESS ECO

SARL au capital de 6 000 euros
Siège social :
12, 15, rue des Jardiniers
75012 Paris
532 253 069 RCS Paris

Suivant l'AGE du 31 décembre 2021, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. Ursu Alen, demeurant 1, rue Stuart, 94500 Champigny-sur-Marne en remplacement de M. Benaoudia Salah gérant démissionnaire, de transférer le siège social au 1, rue Stuart, 94500 Champigny-sur-Marne, de modifier l'objet social qui devient: maçonnerie, carrelage, peinture, plomberie, électricité, plâtrerie, parquet, sol souple, isolation, ainsi que tous travaux du bâtiment et de modifier la dénomination sociale qui devient :

AGORA ALENICO

Mentions seront faites au RCS de Créteil

C2F VISION

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social : 10, rue de la Sablière
92230 Gennevilliers
790 920 615 RCS Nanterre

L'AGE du 2 janvier 2022 a décidé de transférer le siège social au 8, avenue Eugène-Freyssinet, Parc d'activités des Epineaux, lot 201, bâtiment F, 95740 Frépillon, avec date d'effet au 2 janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts. Mention en sera faite au RCS de Nanterre.